

SITUATION 4

(Stage au primaire)

Des absences répétées.

La situation racontée du point de vue de l'enseignante associée :

Enseignante en anglais au primaire, l'EA accueille un stagiaire allophone dont le français est la troisième langue. Après seulement quelques jours, étant donné que sa conjointe accouche, le stagiaire bénéficie d'un congé de trois semaines. Il est entendu que ces semaines devront être reprises à la toute fin du stage. Lors de son retour, le stagiaire semble toujours très fatigué et il s'absente régulièrement pour toute sorte de raisons, la plupart étant d'ordre familial. De plus, comme il a la charge de la classe – il s'agit d'un quatrième stage - et qu'il avise l'EA de ses nombreuses absences souvent à la toute dernière minute, celle-ci se retrouve régulièrement dans des situations très inconfortables.

L'intention de l'EA dans cette situation:

L'EA souhaite que le stagiaire termine sa formation initiale dans les délais prescrits, d'autant plus qu'il est père de famille.

La stratégie de l'EA compte tenu de l'intention poursuivie :

L'EA informe la direction du module et la coordonnatrice des stages de l'UQAC de la situation qui selon elle, va trop loin. Elle en discute aussi avec le superviseur universitaire (SU) qui lui mentionne que deux possibilités s'offrent au stagiaire : reprendre ses journées d'absence ou encore reporter son stage au trimestre suivant. Le stagiaire annonce à l'EA qu'il souhaite abandonner son stage, car il se sent mal à l'aise de l'avoir mise à ce point dans l'embarras. Après discussion, l'EA lui propose tout de même de poursuivre son stage.

La situation transformée ou l'issue du «jeu» :

Le stage se déroule normalement jusqu'à ce que le stagiaire se fasse offrir un contrat pour enseigner l'espagnol dans une école secondaire jusqu'à la fin de l'année. Comme il s'agit d'un stagiaire de quatrième année, la direction du programme donne son accord. La seconde partie de son stage est réalisée dans le cadre de son remplacement, ce qui signifie qu'il continue d'être évalué par le SU. Afin de pouvoir assurer un suivi adéquat auprès de ses élèves, l'EA mentionne au stagiaire qu'elle a besoin de le revoir avant son départ. Celui-ci quitte l'école sans répondre à cette demande. En

collaboration avec le SU, l'EA évalue le stagiaire pour la partie du stage réalisé dans sa classe. La note « D » est attribuée à la compétence 12 (éthique professionnelle).

Le recul réflexif en groupe de codéveloppement accompagné :

Demande formulée au groupe par l'EA : L'EA souhaite valider ses stratégies, car elle éprouve de la culpabilité de ne pas avoir discuté avec le stagiaire avant d'informer les autres intervenants de la situation.

Apports du groupe : Le groupe pense que l'EA aurait dû discuter avec le stagiaire avant d'entreprendre des démarches. On propose d'être plus exigeant, de clarifier les attentes dès le début, d'impliquer davantage le SU et la direction de l'école, de garder des traces (des faits) pour enrichir l'évaluation et de s'assurer que le stagiaire soit présent lors de l'évaluation, ce qui n'était pas le cas.

Ce qui est retenu par l'EA en lien avec la situation vécue :

L'EA retient l'ensemble des commentaires apportés par le groupe.